

Département de l'Essonne

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ESSONNE

RELEVÉ DES DÉLIBÉRÉS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 19 février 2008

	Délibérations n°1-1 à 1-5 incluse	A partir de la délibération n°1-6
Membres en exercice	48	48
Présents	35	36
Pouvoirs	5	5
Votants	40	41

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Val d'Essonne légalement convoqué, s'est assemblé à Mennecey, salle socio-éducative, sous la Présidence de Monsieur IMBERT.

Présents :

Mesdames BERKOWICZ Sophie - CHAMBARET GRZESKOWIAK Marie-Claire - ESTUBLIER Yvette – MOUREAUX Corinne - LABARRE Marie-Agnès – LANGUET Chantal VIGNEAU Françoise

Messieurs ALDEGUER Pierre - ANSERMIN Marius - BAZOT Daniel - BERNARD Jacques - BERTHOMIER Michel - BINANT Michel – BOULEY Bernard - COQUIDE Robert - De BOURBON BUSSET Charles - DAGORET Hubert - FAYOLLE Michel – GOUARIN Jean-Luc – GUILLOTON Pierre - GWOZDZ Henri - HILGENGA Wilfrid - HOUY Jean-Michel – IMBERT Patrick – LANNEAU Daniel – LUTUN Francis – MARTY Gérard - MIRVEAUX Philippe – ORTIN SERRANO Pierre - PERRET Daniel – POUSSIER Jean-Jacques - PRIMAUD Joël - PRIOUL Jean – SEMUR Pierre - RIETZ André (*Arrivée avant le vote de la délibération n°1-6*) - THERY Patrice

Absents excusés :

DERANGERE Monique a donné pouvoir à Monsieur ORTIN-SERRANO Pierre
GOMBAULT Jacques remplacé par Monsieur MARTY Gérard
GUERVENO Yannick remplacé par Monsieur LUTUN Francis
LEFORT Pierre a donné pouvoir à Madame CHAMBARET GRZESKOWIAK Marie-Claire
LEVILLY Jean a donné pouvoir à Madame BERKOWICZ Sophie
MARAIS Gérard a donné pouvoir à Monsieur IMBERT Patrick
MONIER Joël a donné pouvoir à Monsieur BOULEY Bernard

ALBOUY Michèle, FIORI Madeleine, AUTRIVE Philippe, GALPIN Régis, HUET Stéphane, MAZODIER Denis, PLUYAUD Jean-Luc,

Secrétaire de séance : Madame CHAMBARET GRZESKOWIAK Marie-Claire

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 JANVIER 2008

Monsieur FAYOLLE souhaite faire une remarque sur le vote de la dernière délibération du Conseil Communautaire du 29 janvier 2008 (recensement et puçage des bacs). Monsieur IMBERT lui propose de se rapprocher de l'administration.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité

FINANCES

Délibération 1-1 : Compte administratif 2007

**Le Conseil Communautaire,
Après avoir entendu l'exposé du Président,
Après en avoir délibéré,**

DESIGNE Madame Marie-Agnès LABARRE pour présider la réunion pendant le vote du compte administratif 2007

ADOPTE le compte administratif 2007

ADOPTE le compte de gestion du Receveur en tout point conforme dans ses résultats avec le compte administratif 2007

A L'UNANIMITE

Délibération 1-2 : Affectation du résultat

**Le Conseil Communautaire,
Après avoir entendu l'exposé du Président,
Après en avoir délibéré,**

AFFECTE la somme de 254 347 € en recettes d'investissement, au compte 1068 du budget primitif 2008.

AFFECTE le solde de l'excédent de fonctionnement 2007, en recettes de fonctionnement, au compte 002 du budget primitif 2008, pour un montant de 1 847 599,95 €

A L'UNANIMITE

Délibération 1-3 : Fixation du taux de Taxe Professionnelle

**Le Conseil Communautaire,
Après avoir entendu l'exposé du Président,
Après en avoir délibéré**

FIXE à 12,40 % le taux de taxe professionnelle unique pour 2008

A L'UNANIMITE

Délibération 1-4 : Fixation des taux de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

**Le Conseil Communautaire,
Après avoir entendu l'exposé du Président,
Après en avoir délibéré,**

FIXE les taux de TEOM pour les zones suivantes :

✓	Zone 1 : Auvernaux	8,22 %
✓	Zone 2 : Ballancourt-sur-Essonne.....	8,62 %
✓	Zone 3 : Baulne.....	11,04 %
✓	Zone 4 : Cerny	9,28 %
✓	Zone 5 : Chevannes	10,42 %
✓	Zone 6 : Champcueil	9,39 %
✓	Zone 7 : Echarcon	12,24 %
✓	Zone 8 : La Ferté-Alais	9,23 %
✓	Zone 9 : Fontenay le Vicomte	6,41 %
✓	Zone 10 : Itteville.....	10,03 %
✓	Zone 11 : Mennecy.....	8,02 %
✓	Zone 12 : Nainville-les-Roches	9,31 %
✓	Zone 13 : Ormoy	7,72 %
✓	Zone 14 : Saint-Vrain.....	4,95 %
✓	Zone 15 : Vert-le-Grand.....	9,90 %
✓	Zone 16 : Vert-le-Petit	12,91 %

FIXE le taux de TEOM de la commune de Leudeville à 11,30 %

Pour	39
Contre	0
Abstentions	1

Abstention : Monsieur LANNEAU

Délibération 1-5 : Attribution de compensation de Taxe Professionnelle

**Le Conseil Communautaire,
Après avoir entendu l'exposé du Président,
Après en avoir délibéré,**

ADOPTE les reversements d'attribution de compensation tels que présentés en séance,

ADOPTE la proposition de versement mensuel de l'attribution de compensation pour les communes d'Auvernaux, Ballancourt-sur-Essonne, Baulne, Cerny, Champcueil, Chevannes, Fontenay-le-Vicomte, Itteville, La Ferté-Alais, Leudeville, Mennecy, Ormoy, Saint-Vrain, Vert-le-Grand et Vert-le-Petit,

ADOPTE la proposition de versement en deux fois (janvier et février 2008) de l'attribution de compensation pour les communes d'Echarcon et Nainville-les-Roches,

A L'UNANIMITE

Délibération 1-6 : Budget primitif 2008

**Le Conseil Communautaire,
Après avoir entendu l'exposé du Président,
Après en avoir délibéré,**

APPROUVE le budget primitif 2008 tel que présenté en séance

A L'UNANIMITE

Délibération 1-7 : Demande de subvention

**Le Conseil Communautaire,
Après avoir entendu l'exposé du Président,
Après en avoir délibéré,**

AUTORISE le versement d'une subvention de 1 500 € à l'association « AEP CERNY » BIKE TRIAL, pour l'organisation d'un critérium national les 31 mai et 1^{er} juin 2008.

A L'UNANIMITE

ORDURES MENAGERES

Délibération 2-1 : Avenant à la charte de la commune de Ballancourt-sur-Essonne

**Le Conseil Communautaire,
Après avoir entendu l'exposé du Vice Président chargé de ce dossier,
Après en avoir délibéré,**

AUTORISE le Président à signer l'avenant n° 1 à la charte signée avec la commune de Ballancourt – sur - Essonne

A L'UNANIMITE

TRANSPORTS

Délibération 3-1 : Etude de restructuration des transports : Demande de subvention

**Le Conseil Communautaire,
Après avoir entendu l'exposé du Vice Président chargé de ce dossier,
Après en avoir délibéré,**

SOLLICITE le Conseil Régional d'Ile-de-France et le Conseil Général de l'Essonne pour l'attribution d'une subvention relative à l'étude de restructuration des lignes régulières composant le réseau local de la Communauté de Communes du Val d'Essonne

A L'UNANIMITE